

22^e EDITION

Congrès des économistes

Compte-rendu
des travaux du 22^e Congrès des économistes

LES ENJEUX DE L'INNOVATION : DES RECOMMANDATIONS CONCRÈTES !

Le 22^e Congrès des économistes s'est tenu le 30 novembre à l'ULB sous la présidence du Professeur Bruno van Pottelsberghe. Consacré aux enjeux de l'innovation, l'événement a été particulièrement riche et de la rencontre entre les intervenants sont nées des recommandations concrètes en matière de politique économique. Voici une synthèse des moments-clés du Congrès et ses principales conclusions.

« L'innovation au sens large se caractérise par une forme de symbiose entre création et destruction de valeur. L'enjeu principal pour les décideurs politiques est dès lors d'arriver à créer de nouveaux emplois tout en limitant les effets négatifs induits par les nouvelles technologies. Les analyses et débats de ce 22^e congrès permettent de mieux cerner la complexité de cette symbiose. »

Bruno van Pottelsberghe, Président du 22^e Congrès

Une séance inaugurale pour poser le cadre théorique et conceptuel

Dominique Guellec, chef de la division des politiques d'innovation à l'OCDE, a inauguré la journée par une conférence intitulée « Science and innovation policy in the digital age ». Représentant le cadre théorique dans lequel aborder la digitalisation et l'innovation, l'économiste français en a également abordé les défis et les enjeux.

« La digitalisation est partout et est assise sur un ensemble de technologies qui s'enrichissent chaque jour. On pense à l'intelligence artificielle, à l'impression 3D, à la réalité augmentée ou encore au blockchain. L'ensemble de ces technologies - et je pense qu'il existe un consensus à ce sujet entre les économistes - sont le cœur même de la croissance mais aussi de la compétitivité, de la destruction ou de la création d'emplois. »

« Il existe de nombreux défis mais d'un point de vue théorique, en combinant l'économie de l'information et l'économie de l'innovation, on a un appareillage conceptuel assez puissant pour appréhender beaucoup de transformations en cours. »



Bruno van Pottelsberghe et Dominique Guellec

Une brillante idée...

Invité au débat de clôture, Luc Soete, pro-recteur à l'Université de Maastricht, suggère d'explorer les technologies du blockchain pour repenser les politiques de financement de la recherche.

« Ne pourrait-on pas trouver un système technologique pour financer la recherche fondamentale publique grâce auquel seraient identifiés les effets de spillover de la recherche fondamentale vers l'innovation ? La technologie du blockchain pourrait faire cela : identifier la contribution de chacun pour redistribuer le financement en fonction de celle-ci ! »

En fin de journée, le monde de l'entreprise et le monde politique ont pu réagir aux propositions concrètes formulées par les scientifiques et académiques. Ces propositions sont le fruit de travaux

engagés depuis plus d'un an et dont les principaux résultats ont été débattus en commissions lors du Congrès.



Sébastien Deletaille

Fondateur et CEO
Real Impact Analytics



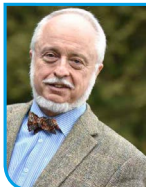
Thierry Geerts

Directeur de Google Belgique



Luc Soete

Pro-Recteur
Université de Maastricht



Luc Chefneux

Expert recherche et innovation
Ministre Pierre-Yves Jeholet



Laurent Hublet

Conseiller Agenda numérique
Ministre Alexander De Croo



Julien Lenzini

Conseiller
Ministre Jean-Claude Marcourt

Commission 1 : Quelle politique digitale pour favoriser l'innovation ?

Présidée par Paul Belleflamme (Aix-Marseille Université et UCL) et Patrick Waelbroeck (Télécom ParisTech)

De la confrontation des points de vue entre juristes et économistes, invités à intervenir dans cette commission 1, ont émergé trois propositions de politique économique :

1. Il faut créer un cadre réglementaire flexible qui puisse être réévalué à la lumière des résultats obtenus.
2. Il faut donc également développer des instruments de mesure adaptés.
3. Enfin, en amont du processus d'innovation, il importe de développer l'éducation sur les compétences digitales en formation de base et continue.



Alors que tous les invités conviennent de la pertinence de ces recommandations, les trois axes ont été approfondis dans le débat qui s'en est suivi. La formation a fait l'objet de plusieurs réflexions :

« L'éducation permanente est un enjeu fondamental. Mais comment la repenser ? Il faut inclure cette formation permanente dans le contrat social ! Car aujourd'hui elle ne s'adresse qu'à ceux qui sont déjà les plus formés et elle arrive beaucoup trop tard. »

Laurent Hublet

« Il faudrait introduire l'innovation à l'Université, dans la manière dont on enseigne, mais pas seulement. L'on devrait proposer des cours de programmation en primaire [...]. »

Thierry Geerts

« [...] et surtout, donner l'envie d'apprendre plutôt que forcer à apprendre. »

Thierry Geerts

Et quand, concernant le cadre réglementaire, l'entrepreneur interpelle le politique, l'échange est passionnant :

« La Belgique regarde passer - et subit - la révolution digitale. Elle doit développer des cadres qui permettraient d'innover et de tester les expériences. »

Sébastien Deletaille

« Le problème est que l'on veut des régulations parfaites avant de les sortir. La régulation a toujours un temps de retard sur l'innovation... On devrait aller vers des régulations 1.0 qu'on retravaille et qu'on améliore au fil du temps, pour faire plus vite. »

Laurent Hublet

Commission 2 : Innovation et politiques publiques

Présidée par Michele Cincera (ULB) et Reinhilde Veugelers (KUL)

Les messages forts portés par cette commission sont les suivants :

1. Il est important de mettre en œuvre un bon policy mix c'est-à-dire des aides directes et des aides indirectes à la R&D.
2. Il faut davantage d'évaluations économiques (sociale, culturelle) du support public.
3. Il faut avoir des politiques qui encouragent d'autres types d'innovation, comme des innovations de rupture (disruptives) tournées vers les utilisateurs finaux.
4. Il faut développer des études sur l'impact du cadre réglementaire au niveau européen régissant l'octroi des aides d'État (recherche et innovation, règles de concurrence, fonds structurels).



Le financement de la recherche en particulier a retenu l'attention des intervenants à la table ronde.

« Pour le monde de l'entreprise, les incitants fiscaux sont devenus beaucoup plus importants que les subsides. On doit en tenir compte ! »

Luc Chefneux

« Il y a une sorte de nationalisme économique par rapport au crédit à l'impôt et une concurrence des avantages fiscaux ! La conclusion est qu'il faudrait rediriger ces outils vers les PME plutôt que vers les grandes entreprises. »

Luc Soete

« [...] On pourrait, par exemple, donner de l'argent à des communes pour qu'elles se

digitalisent plutôt que de donner ces subsides à des start-up. Ces dernières devraient alors, elles, répondre aux besoins, identifier les solutions, relever les défis et se mettre en concurrence ! »

Sébastien Deletaille

Le soutien aux écosystèmes a également été pointé du doigt.

« Aussi, il importe que les écosystèmes d'innovation soient soutenus, notamment au niveau régional. Par exemple, les pôles de compétitivité et les clusters. »

Luc Chefneux

« L'importance de l'écosystème est fondamentale pour l'ancrage des entreprises en Wallonie. »

Julien Lenzini

« Il existe une cocaïne du subside mais quelle en est la pertinence ? La demande serait tellement plus efficace ! »

Sébastien Deletaille



Commission 3 : Transfert de technologies, gouvernance et entrepreneuriat

Présidée par Marcus Dejardin (UNamur et UCL) et Manuel Hensmans (ULB)

Selon les mots des co-présidents, c'est une commission très variée dans les travaux présentés et qui a rendu compte des conclusions suivantes :

1. Le développement de l'entrepreneuriat et l'investissement dans l'éducation permanente constituent la clé pour augmenter l'efficacité de l'aide publique.
2. Il faudrait proposer un Entrepreneurial Ecosystem Index pour affiner les connaissances de la fonction entrepreneuriale.
3. Il est indispensable de repenser l'évaluation de l'efficacité des incitants publics à la R&D.
4. Les universités européennes ont besoin de mieux signaler et approprier leur valeur de collaboration avec les entreprises.
5. On devrait mettre en œuvre une relation stratégique conjointe dans la relation entreprise - université.



Face aux propositions de la commission 3, tous les invités ont reconnu les lacunes et les faiblesses du système actuel :

« L'Ambassadeur américain en Espagne me disait : c'est vraiment formidable l'Europe, vos universités et vos chercheurs sont géniaux et il nous suffit de leur proposer un gros salaire pour qu'ils viennent travailler chez nous, aux USA ! Mais que fait-on pour que cet écosystème reste ici, qu'il reste connecté à nos entrepreneurs et qu'il ne soit pas une simple ressource que nous mettons à disposition des autres continents ? »

Sébastien Deletaille

Les points d'entrée à cette question sont multiples :

« Ce sont les Research and Technology Organisations (RTO) qui devraient faire la liaison entre la recherche universitaire et le monde des entreprises. En Wallonie, le retard est considérable. Les centres de recherche technologique ne sont pas assez développés. »

Luc Chefneux

« Il y a beaucoup trop d'universités chez nous. Rassemblons les masses critiques et spécialisons les universités ! »

Thierry Geerts

« En Irlande, on attire les firmes étrangères avec des incitants fiscaux mais grâce à une conditionnalité, elles sont forcées d'investir dans le fonds national de recherche. »

Luc Soete



Commission 4 : Innovation sociale, entrepreneuriat social et économie sociale

Présidée par Sybille Mertens (ULg) et Marthe Nyssens (UCL)

Les discussions de la commission 4 sont synthétisées à travers les quatre propositions suivantes :

1. Reconnaître le rôle clé de l'innovation sociale dans la transition sociale et écologique.
2. Affirmer la spécificité des entreprises sociales, acteurs clés de l'innovation sociale, développer des normes et politiques publiques adaptées pour reconnaître l'écodiversité.
3. Outiller les entreprises sociales dans la perspective de transition écologique et sociale.
4. Encourager la pluralité des pratiques dans l'évaluation de la performance sociale.



L'existence même de cette commission, inimaginable il y a quelques années, a été saluée par tous. De manière unanime, les invités ont cependant précisé que toute innovation contenait ou devrait contenir une dimension sociale.

« Je pense que toute innovation devrait être sociale [...]. Et on doit adapter les outils de financement pour l'entrepreneuriat social, par exemple avec les Social Impact Bonds qui lient le financement avec les indicateurs de performance sociétaux. » **Laurent Hublet**

L'économie sociale offre un terreau extraordinaire à l'innovation non-technologique et aussi au soutien à la transition. [...] Un concept est également important, celui de l'innovation responsable. Toute innovation devrait concourir peu ou prou à des objectifs du développement durable. » **Luc Chefneux**

« Au contraire, la digitalisation est une innovation sociale ! Et il faut faire de l'innovation sociale grâce à la digitalisation. » **Thierry Geerts**



La parole du public

La table ronde était interactive et le public, lui aussi, a pu réagir aux propositions exposées. Grâce à la plateforme collaborative Wooclap, nous connaissons les préférences de l'audience. Les recommandations suivantes ont obtenu le plus de votes :

- Commission 1** Développer l'éducation sur les compétences digitales en formation de base et continue.
- Commission 2** Développer davantage d'évaluations économiques (sociale, culturelle) du support public.
- Commission 3** Mettre en œuvre une relation stratégique conjointe dans la relation entreprise - université.
- Commission 4** Outiller les entreprises sociales dans la perspective de transition écologique et sociale.
et
Encourager la pluralité des pratiques dans l'évaluation de la performance sociale.



Avec le soutien de

